

Journals

No. 111

Thursday, May 28, 1998

10:00 a.m.

Journaux

N^o 111

Le jeudi 28 mai 1998

10h00

PRAYERS

PRIÈRE

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Adams (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) laid upon the Table, — Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to the following petitions:

— No. 361-0805 concerning the regulation of food and drugs. — Sessional Paper No. 8545-361-25D;

— Nos. 361-0856 and 361-0884 concerning the Food and Drugs Act. — Sessional Paper No. 8545-361-21B;

— No. 361-0875 concerning the situation in Sri Lanka. — Sessional Paper No. 8545-361-68;

— Nos. 361-0886 and 361-0938 concerning alcoholic beverages. — Sessional Paper No. 8545-361-62B.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) dépose sur le Bureau, — Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions suivantes:

— n^o 361-0805 au sujet de la réglementation des aliments et des drogues. — Document parlementaire n^o 8545-361-25D;

— n^{os} 361-0856 et 361-0884 au sujet de la Loi sur les aliments et drogues. — Document parlementaire n^o 8545-361-21B;

— n^o 361-0875 au sujet de la situation au Sri Lanka. — Document parlementaire n^o 8545-361-68;

— n^{os} 361-0886 et 361-0938 au sujet des boissons alcooliques. — Document parlementaire n^o 8545-361-62B.

PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

Mr. Lastewka (St. Catharines) for Ms. Whelan (Essex), from the Standing Committee on Industry, presented the 9th Report (revised) of the Committee (Recommendation to the House of Commons concerning Bill C-20, An Act to amend the Competition Act and to make consequential and related amendments to other Acts). — Sessional Paper No. 8510-361-77.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meetings Nos. 29, 30, 37, 40, 44, 45, 46 and 47*) was tabled.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

M. Lastewka (St. Catharines), au nom de M^{me} Whelan (Essex), du Comité permanent de l'industrie, présente le 9^e rapport (révisé) de ce Comité (Recommandation à la Chambre des communes concernant le projet de loi C-20, Loi modifiant la Loi sur la concurrence et d'autres lois en conséquence). — Document parlementaire n^o 8510-361-77.

Un exemplaire des Procès-verbaux pertinents (*réunions n^{os} 29, 30, 37, 40, 44, 45, 46 et 47*) est déposé.

FIRST READING OF SENATE PUBLIC BILLS

Pursuant to Standing Order 69(2), on motion of Mr. Dion (President of the Queen's Privy Council for Canada), seconded by Mr. Cauchon (Secretary of State (Economic Development Agency of Canada for the Regions of Quebec)), Bill S-2, An Act to amend the Canadian Transportation Accident Investigation and Safety Board Act and to make a consequential amendment to another Act, was read the first time and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

PREMIÈRE LECTURE DES PROJETS DE LOI PUBLICS ÉMANANT DU SÉNAT

Conformément à l'article 69(2) du Règlement, sur motion de M. Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada), appuyé par M. Cauchon (secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)), le projet de loi S-2, Loi modifiant la Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports et une autre loi en conséquence, est lu une première fois et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

MOTIONS

The following motion, in the name of Mr. Manning (Leader of the Opposition), was called and, pursuant to Standing Order 81(4)(a), was deemed adopted:

That, pursuant to Standing Order 81(4)(a), consideration of the Senate Vote 1 under PARLIAMENT in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1999, by the Standing Committee on Natural Resources and Government Operations, be extended beyond May 31, 1998.

By unanimous consent, it was ordered, — That the Bills entitled “An Act to change the name of certain electoral districts” and “An Act to amend the Canada Elections Act” be now deemed adopted at all stages without debate or amendment.

Accordingly, Bill C-410, An Act to change the name of certain electoral districts, was deemed to have been introduced, read a first time and printed, deemed read the second time and referred to a Committee of the Whole, deemed reported without amendment, deemed concurred in at report stage and deemed read the third time and passed.

Accordingly, Bill C-411, An Act to amend the Canada Elections Act, was deemed to have been introduced, read a first time and printed, deemed read the second time and referred to a Committee of the Whole, deemed reported without amendment, deemed concurred in at report stage and deemed read the third time and passed.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Mr. Strahl (Fraser Valley), one concerning the Senate (No. 361-0995), one concerning housing policy (No. 361-0996) and one concerning the sexual exploitation of minors (No. 361-0997).

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the consideration at report stage of Bill C-29, An Act to establish the Parks Canada Agency and to amend other Acts as a consequence, as reported by the Standing Committee on Canadian Heritage with amendments.

Pursuant to Standing Order 76.1(5), the Speaker selected and grouped for debate the following motions:

Group No. 1 — Motions Nos. 1 to 5.

Group No. 2 — Motion No. 6.

Group No. 3 — Motions Nos. 7 and 8.

Group No. 1

Mrs. Tremblay (Rimouski — Mitis), seconded by Mr. Bellehumeur (Berthier — Montcalm), moved Motion No. 1, — That Bill C-29, in Clause 6, be amended by adding after line 36 on page 5 the following:

MOTIONS

La motion suivante, inscrite au nom de M. Manning (chef de l'Opposition), est appelée et, conformément à l'article 81(4)a) du Règlement, est réputée adoptée:

Que, conformément à l'article 81(4)a) du Règlement, l'étude du crédit 1, Sénat, sous la rubrique PARLEMENT, du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999, par le Comité permanent des ressources naturelles et des opérations gouvernementales, soit prolongée au-delà du 31 mai 1998.

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que les projets de loi intitulés « Loi visant à changer le nom de certaines circonscriptions électorales » et « Loi modifiant la Loi électorale du Canada » soient maintenant réputés adoptés à toutes les étapes, sans débat ni amendement.

En conséquence, le projet de loi C-410, Loi visant à changer le nom de certaines circonscriptions électorales, est réputé avoir été déposé, lu une première fois et imprimé, réputé lu une deuxième fois et renvoyé à un Comité plénier, réputé avoir fait l'objet d'un rapport sans amendement, réputé avoir été adopté à l'étape du rapport et réputé lu une troisième fois et adopté.

En conséquence, le projet de loi C-411, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, est réputé avoir été déposé, lu une première fois et imprimé, réputé lu une deuxième fois et renvoyé à un Comité plénier, réputé avoir fait l'objet d'un rapport sans amendement, réputé avoir été adopté à l'étape du rapport et réputé lu une troisième fois et adopté.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées:

— par M. Strahl (Fraser Valley), une au sujet du Sénat (n° 361-0995), une au sujet des politiques du logement (n° 361-0996) et une au sujet de l'exploitation sexuelle de mineurs (n° 361-0997).

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-29, Loi portant création de l'Agence Parcs Canada et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, dont le Comité permanent du patrimoine canadien a fait rapport avec des amendements.

Conformément à l'article 76.1(5) du Règlement, le Président choisit et groupe pour débat les motions suivantes:

Groupe n° 1 — Motions n°s 1 à 5.

Groupe n° 2 — Motion n° 6.

Groupe n° 3 — Motions n°s 7 et 8.

Groupe n° 1

M^{me} Tremblay (Rimouski — Mitis), appuyée par M. Bellehumeur (Berthier — Montcalm), propose la motion n° 1, — Que le projet de loi C-29, à l'article 6, soit modifié par adjonction, après la ligne 35, page 5, de ce qui suit :

“(1.1) When implementing policies of the Government of Canada, the Agency’s priority shall be the conservation and the ecological, historic and cultural integrity of national parks, national historic sites and other protected heritage areas, and it shall reconcile this priority with the development of tourism and commercial activities.”

Mr. Cauchon (Secretary of State (Economic Development Agency of Canada for the Regions of Quebec)) for Mr. Mitchell (Secretary of State (Parks)), seconded by Mr. Godfrey (Don Valley West), moved Motion No. 2, — That Bill C-29 be amended by adding after line 44 on page 6 the following new clause:

“8.1(1) The Minister shall, at least once every two years, convene a round table of persons interested in matters for which the Agency is responsible to advise the Minister on the performance by the Agency of its responsibilities under section 6.

(2) The Minister shall respond within 180 days to any written recommendations submitted during a round table convened under subsection (1).”

Mrs. Tremblay (Rimouski — Mitis), seconded by Mr. Bellehumeur (Berthier — Montcalm), moved Motion No. 3, — That Bill C-29, in Clause 9, be amended

(a) by replacing line 1 on page 7 with the following:

“ 9. (1) Notwithstanding section 9 of the Depart—

(b) by adding after line 8 on page 7 the following:

“(2) When the Agency procures goods and services, it shall comply with guidelines or rules established by Treasury Board on calls for tender.”

Mr. Cauchon (Secretary of State (Economic Development Agency of Canada for the Regions of Quebec)) for Mr. Mitchell (Secretary of State (Parks)), seconded by Mr. Godfrey (Don Valley West), moved Motion No. 4, — That Bill C-29, in Clause 12, be amended by replacing lines 37 to 43 on page 7 and line 1 on page 8 with the following:

“(4) The Chief Executive Officer may dele—

Mrs. Tremblay (Rimouski — Mitis), seconded by Mr. Bellehumeur (Berthier — Montcalm), moved Motion No. 5, — That Bill C-29, in Clause 12, be amended by adding after line 43 on page 7 the following:

“(4.1) Not later than 90 days following any consultation held by the Chief Executive Officer under subsection (4), the Chief Executive Officer shall make public any recommendations put forward during the consultation and the responses made by the Chief Executive Officer to any such recommendations.”

Debate arose on the motions in Group No. 1 (Motions Nos. 1 to 5).

The question was put on Motion No. 1 and, pursuant to Standing Order 76.1(8), the recorded division was deferred.

The question was put on Motion No. 2 and, pursuant to Standing Order 76.1(8), the recorded division, which also applies to Motion No. 4, was deferred.

The question was put on Motion No. 3 and, pursuant to Standing Order 76.1(8), the recorded division was deferred.

Group No. 2

Mrs. Tremblay (Rimouski — Mitis), seconded by Mr. Bellehumeur (Berthier — Montcalm), moved Motion No. 6, — That Bill C-29, in Clause 23, be amended by adding after line 30 on page 13 the following:

« (1.1) Lors de la mise en oeuvre de la politique du gouvernement du Canada, l'Agence considère en priorité la conservation et l'intégrité écologique, historique et culturelle des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des autres lieux patrimoniaux, et concilie cette priorité avec le développement d'activités touristiques et commerciales. »

M. Cauchon (secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)), au nom de M. Mitchell (secrétaire d'État (Parcs)), appuyé par M. Godfrey (Don Valley-Ouest), propose la motion n° 2, — Que le projet de loi C-29 soit modifié par adjonction, après la ligne 44, page 6, du nouvel article suivant :

« 8.1(1) Le ministre organise au moins tous les deux ans une table ronde réunissant des personnes concernées par les questions qui relèvent de l'Agence et chargée de l'aviser sur les résultats obtenus par l'Agence dans la réalisation de la mission visée à l'article 6.

(2) Le ministre répond dans les cent quatre-vingts jours aux recommandations faites par écrit dans le cadre d'une table ronde. »

M^{me} Tremblay (Rimouski — Mitis), appuyée par M. Bellehumeur (Berthier — Montcalm), propose la motion n° 3, — Que le projet de loi C-29, à l'article 9, soit modifié

a) par substitution, à la ligne 1, page 7, de ce qui suit :

« 9. (1) Malgré l'article 9 de la Loi sur le »

b) par adjonction, après la ligne 9, page 7, de ce qui suit :

« (2) Lorsque l'Agence se procure des biens et services, elle se conforme aux directives ou règles établies par le Conseil du Trésor relativement aux appels d'offres. »

M. Cauchon (secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)), au nom de M. Mitchell (secrétaire d'État (Parcs)), appuyé par M. Godfrey (Don Valley-Ouest), propose la motion n° 4, — Que le projet de loi C-29, à l'article 12, soit modifié par substitution, aux lignes 33 à 38, page 7, et à la ligne 1, page 8, de ce qui suit :

« (4) Le directeur général peut déléguer à »

M^{me} Tremblay (Rimouski — Mitis), appuyée par M. Bellehumeur (Berthier — Montcalm), propose la motion n° 5, — Que le projet de loi C-29, à l'article 12, soit modifié par adjonction, après la ligne 38, page 7, de ce qui suit :

« (4.1) Dans les 90 jours suivant toute consultation faite en vertu du paragraphe (4), le directeur général rend publique les recommandations qu'il a reçues lors de cette consultation et les réponses qu'il donne à ces recommandations. »

Il s'élève un débat sur les motions du groupe n° 1 (motions nos 1 à 5).

La motion n° 1 est mise aux voix et, conformément à l'article 76.1(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

La motion n° 2 est mise aux voix et, conformément à l'article 76.1(8) du Règlement, le vote par appel nominal, qui s'appliquera aussi à la motion n° 4, est différé.

La motion n° 3 est mise aux voix et, conformément à l'article 76.1(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

Groupe n° 2

M^{me} Tremblay (Rimouski — Mitis), appuyée par M. Bellehumeur (Berthier — Montcalm), propose la motion n° 6, — Que le projet de loi C-29, à l'article 23, soit modifié par adjonction, après la ligne 23, page 13, de ce qui suit :

“(3) When setting a fee under subsection (2), the Minister shall ensure that local residents enjoy a preferential fee.

4) The Governor in Council may, by regulation, define the expression “local residents”.”

Debate arose on the motion in Group No. 2 (Motion No. 6).

The question was put on Motion No. 6 and, pursuant to Standing Order 76.1(8), the recorded division was deferred.

Group No. 3

Mr. Pankiw (Saskatoon — Humboldt), seconded by Mr. Gouk (West Kootenay — Okanagan), moved Motion No. 7, — That Bill C-29 be amended by deleting Clause 36.1.

Mr. Saada (Brossard — La Prairie), seconded by Mr. Godfrey (Don Valley West), moved Motion No. 8, — That Bill C-29, in Clause 36, be amended by replacing lines 6 and 7 on page 17 with the following:

“36.1 For greater certainty, the Official Languages Act applies to the Agency and the Agency has the duty, under section 25 of that Act, to ensure that, where services are provided or made available by another person or organization on its behalf, any member of the public in Canada or elsewhere can communicate with and obtain those services from that person or organization in either official language, in any case where those services, if provided by the Agency, would be required under Part IV of the Official Languages Act to be provided in either official language.”

Debate arose on the motions in Group No. 3 (Motion Nos. 7 and 8).

The question was put on Motions No. 7 and, pursuant to Standing Order 76.1(8), the recorded division was deferred.

Pursuant to Standing Order 76.1(8) the House proceeded to the taking of the deferred recorded divisions at report stage of Bill C-29, An Act to establish the Parks Canada Agency and to amend other Acts as a consequence, as reported by the Standing Committee on Canadian Heritage with amendments.

Pursuant to Standing Order 45, the recorded divisions were further deferred until Monday, June 1, 1998, at the ordinary hour of daily adjournment.

The Order was read for the consideration at report stage of Bill C-39, An Act to amend the Nunavut Act and the Constitution Act, 1867, as reported by the Standing Committee on Aboriginal Affairs and Northern Development with an amendment.

Mr. Dhaliwal (Minister of National Revenue) for Mrs. Stewart (Minister of Indian Affairs and Northern Development), seconded by Mr. Patry (Parliamentary Secretary to the Minister of Indian Affairs and Northern Development) moved, — That the Bill be concurred in at report stage.

The question was put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, the Bill was concurred in at report stage.

Pursuant to Standing Order 76.1(11), the Order was read for the third reading of Bill C-39, An Act to amend the Nunavut Act and the Constitution Act, 1867.

« (3) Lorsqu'il fixe un prix en vertu du paragraphe (1), le ministre veille à ce que la population locale bénéficie d'un prix préférentiel.

4) Le gouverneur en conseil peut, par règlement, définir l'expression « population locale ». »

Il s'élève un débat sur la motion du groupe n° 2 (motion n° 6).

La motion n° 6 est mise aux voix et, conformément à l'article 76.1(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

Groupe n° 3

M. Pankiw (Saskatoon — Humboldt), appuyé par M. Gouk (West Kootenay — Okanagan), propose la motion n° 7, — Que le projet de loi C-29 soit modifié par suppression de l'article 36.1.

M. Saada (Brossard — La Prairie), appuyé par M. Godfrey (Don Valley-Ouest), propose la motion n° 8, — Que le projet de loi C-29, à l'article 36, soit modifié par substitution, aux lignes 6 et 7, page 17, de ce qui suit :

« 36.1 Il demeure entendu que la Loi sur les langues officielles s'applique à l'Agence et que, conformément à l'article 25 de cette loi, il incombe à celle-ci de veiller à ce que les services offerts au public par des tiers pour son compte le soient, et à ce qu'ils puissent communiquer avec ceux-ci, dans l'une ou l'autre des langues officielles dans le cas où, offrant elle-même les services, elle serait tenue, au titre de la Partie IV de la Loi sur les langues officielles à une telle obligation. »

Il s'élève un débat sur les motions du groupe n° 3 (motions n°s 7 et 8).

La motion n° 7 est mise aux voix et, conformément à l'article 76.1(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

Conformément à l'article 76.1(8) du Règlement la Chambre aborde les votes par appel nominal différés à l'étape du rapport du projet de loi C-29, Loi portant création de l'Agence Parcs Canada et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, dont le Comité permanent du patrimoine canadien a fait rapport avec des amendements.

Conformément à l'article 45 du Règlement, les votes par appel nominal sont de nouveau différés jusqu'au lundi 1^{er} juin 1998, à l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien.

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-39, Loi modifiant la Loi sur le Nunavut et la Loi constitutionnelle de 1867, dont le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord a fait rapport avec un amendement.

M. Dhaliwal (ministre du Revenu national), au nom de M^{me} Stewart (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), appuyé par M. Patry (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien) propose, — Que le projet de loi soit agréé à l'étape du rapport.

La motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, le projet de loi est agréé à l'étape du rapport.

Conformément à l'article 76.1(11) du Règlement, il est donné lecture de l'ordre portant troisième lecture du projet de loi C-39, Loi modifiant la Loi sur le Nunavut et la Loi constitutionnelle de 1867.

Mr. Dhaliwal (Minister of National Revenue) for Mrs. Stewart (Minister of Indian Affairs and Northern Development), seconded by Mr. Patry (Parliamentary Secretary to the Minister of Indian Affairs and Northern Development), moved, — That the Bill be now read a third time and do pass.

Debate arose thereon.

Mr. Konrad (Prince Albert), seconded by Mr. Hilstrom (Selkirk — Interlake), moved the following amendment, — That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

“this House declines to give third reading to Bill C-39, An Act to amend the Nunavut Act and the Constitution Act, 1867, since the principle of the Bill does not guarantee that the Government will select Senators who have been lawfully elected in a territorial Senate election.”

Debate arose thereon.

The question was put on the amendment and, pursuant to Standing Order 45, the recorded division was deferred until Monday, June 1, 1998, at the ordinary hour of daily adjournment.

The Order was read for the third reading of Bill C-26, An Act to amend the Canada Grain Act and the Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act and to repeal the Grain Futures Act.

Mr. Dion (President of the Queen’s Privy Council for Canada) for Mr. Vanclief (Minister of Agriculture and Agri-Food), seconded by Mr. Massé (President of the Treasury Board), moved, — That the Bill be now read a third time and do pass.

Debate arose thereon.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Vanclief (Minister of Agriculture and Agri-Food), seconded by Mr. Massé (President of the Treasury Board), — That Bill C-26, An Act to amend the Canada Grain Act and the Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act and to repeal the Grain Futures Act, be now read a third time and do pass.

The debate continued.

By unanimous consent, the debate on Bill C-26, An Act to amend the Canada Grain Act and the Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act and to repeal the Grain Futures Act, was adjourned.

M. Dhaliwal (ministre du Revenu national), au nom de M^{me} Stewart (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), appuyé par M. Patry (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s’élève un débat.

Mr. Konrad (Prince Albert), appuyé par M. Hilstrom (Selkirk — Interlake), propose l’amendement suivant, — Qu’on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot « Que » et en les remplaçant par ce qui suit :

« la Chambre refuse de donner troisième lecture au projet de loi C-39, Loi modifiant la Loi sur le Nunavut et la Loi constitutionnelle de 1867, puisque le principe du projet de loi ne garantit pas que le gouvernement choisira des sénateurs qui ont été légalement élus lors d’une élection territoriale au Sénat. »

Il s’élève un débat.

L’amendement est mis aux voix et, conformément à l’article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu’au lundi 1^{er} juin 1998, à l’heure ordinaire de l’ajournement quotidien.

Il est donné lecture de l’ordre portant troisième lecture du projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi sur les grains du Canada et la Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d’agriculture et d’agroalimentaire et abrogeant la Loi sur les marchés de grain à terme.

M. Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada), au nom de M. Vanclief (ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire), appuyé par M. Massé (président du Conseil du Trésor), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s’élève un débat.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l’article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l’article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l’étude de la motion de M. Vanclief (ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire), appuyé par M. Massé (président du Conseil du Trésor), — Que le projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi sur les grains du Canada et la Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d’agriculture et d’agroalimentaire et abrogeant la Loi sur les marchés de grain à terme, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit.

Du consentement unanime, le débat sur le projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi sur les grains du Canada et la Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d’agriculture et d’agroalimentaire et abrogeant la Loi sur les marchés de grain à terme, est ajourné.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 3:13 p.m., by unanimous consent, the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

Mr. Caccia (Davenport), seconded by Mr. Szabo (Mississauga South), moved,— That, in the opinion of this House, the Government should, as part of a global effort to minimize climate change, develop a strategy for reducing carbon dioxide emissions in Canada possibly by 20 percent, based on 1988 levels, by the year 2005. (*Private Members' Business M-38*)

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 96(1), the Order was dropped from the Order Paper.

MESSAGES FROM THE SENATE

A message was received from the Senate as follows:

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-9, An Act for making the system of Canadian ports competitive, efficient and commercially oriented, providing for the establishing of port authorities and the divesting of certain harbours and ports, for the commercialization of the St. Lawrence Seaway and ferry services and other matters related to maritime trade and transport and amending the Pilotage Act and amending and repealing other Acts as a consequence, without amendment.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), papers deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table as follows:

— by Mr. Collenette (Minister of Transport) — Report on Transportation in Canada for the year 1997, pursuant to the Canada Transportation Act, S. C. 1996, c. 10, sbs. 52(1). — Sessional Paper No. 8560-361-79A. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Transport*)

— by Mr. Vanclief (Minister of Agriculture and Agri-Food) — Corporate Business Plan for 1997-2000 of the Canadian Food Inspection Agency, pursuant to the Canadian Food Inspection Agency Act, S.C. 1997, c. 6, s. 22. — Sessional Paper No. 8562-361-800. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food*)

ADJOURNMENT

At 4:14 p.m., the Speaker adjourned the House until Monday, June 1, 1998, at 10:00 a.m., pursuant to Order made on Tuesday, February 17, 1998 and Standing Order 24(1).

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 15h13, du consentement unanime, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

M. Caccia (Davenport), appuyé par M. Szabo (Mississauga-Sud), propose, — Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait, dans le cadre d'un effort mondial de réduction des changements climatiques, élaborer une stratégie pour réduire les émissions de gaz carbonique au Canada, peut-être de 20 p. 100 par rapport à celles de 1988, d'ici 2005. (*Affaires émanant des députés M-38*)

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 96(1) du Règlement, l'ordre est rayé du Feuilleton.

MESSAGES DU SÉNAT

Le Sénat transmet un message à la Chambre des communes comme suit:

— ORDONNÉ: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-9, Loi favorisant la compétitivité du réseau portuaire canadien par une rationalisation de sa gestion, prévoyant la création des administrations portuaires et l'aliénation de certains ports, régissant la commercialisation de la Voie maritime du Saint-Laurent et des traversiers et des questions connexes liées au commerce et au transport maritime, modifiant la Loi sur le pilotage et abrogeant et modifiant certaines lois en conséquence, sans amendement.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, des documents remis au Greffier de la Chambre sont déposés sur le Bureau de la Chambre comme suit:

— par M. Collenette (ministre des Transports) — Rapport sur les transports au Canada pour l'année 1997, conformément à la Loi sur les transports au Canada, L. C. 1996, ch. 10, par. 52(1). — Document parlementaire n° 8560-361-79A. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des transports*)

— par M. Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire) — Plan d'entreprise de 1997-2000 de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, conformément à Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, L.C. 1997, ch. 6, art. 22. — Document parlementaire n° 8562-361-800. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire*)

AJOURNEMENT

À 16h14, le Président ajourne la Chambre jusqu'au lundi 1^{er} juin 1998 à 10h00, conformément à l'ordre adopté le mardi 17 février 1998 et à l'article 24(1) du Règlement.